

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT**

**CODE : 021433U32D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 002**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.1. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des notions de géographie économique et humaine relatives aux différentes régions du monde ;
- ◆ de les appliquer dans le cadre de situations relatives aux opérations internationales des entreprises ;
- ◆ d'identifier les principaux flux de commerce international.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

#### 2.2. Titre pouvant en tenir

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Géographie économique et humaine	CT	B	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

#### 4. PROGRAMME

**L'étudiant sera capable,**

*dans le cadre de situations mettant en jeu les opérations internationales des entreprises :*

- ◆ d'appréhender la géographie actuelle du monde au travers de référents théoriques ;
- ◆ de percevoir par sous-continent la situation économique à l'aide de paramètres tels que :
  - l'évolution du P.I.B. et du revenu par habitant,
  - la répartition des richesses,
  - les ressources naturelles,
  - la consommation, les potentialités de marchés ;
- ◆ de mettre en évidence dans ce cadre les paramètres humains et culturels et leurs conséquences :
  - l'évolution démographique, les courants migratoires,
  - le mode de vie, les contraintes culturelles et religieuses,
  - l'éducation, la scolarisation,
  - le mode de gouvernance ;
- ◆ d'identifier les principaux flux de commerce international dans leur dimension géographique ;
- ◆ de prendre conscience de l'importance des perceptions et des préjugés dans les relations interculturelles en termes de management et de communication.

#### 5. CAPACITES TERMINALES

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*dans le cadre d'au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises, en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours, des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, ...) :*

- ◆ de situer la région dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
- ◆ de présenter une brève synthèse analytique de sa situation économique ;
- ◆ de mettre en évidence et justifier différents paramètres humains et culturels dont il doit tenir compte ;
- ◆ d'en apprécier les conséquences.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le degré de cohérence de la démarche,
- ◆ la logique de l'argumentation,
- ◆ le degré de précision et la clarté dans l'emploi des termes techniques,
- ◆ le niveau du sens critique.

#### 6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.